

# **GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

## **COMMUNIQUÉ 9 OCTOBRE 2014**

1. Nous, les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, avons tenu notre quatre-vingt-douzième réunion à Washington, le 9 octobre 2014 sous la présidence de M<sup>me</sup> Naglaa El-Ehwany, Ministre de la coopération internationale de l'Égypte, assistée de M. Alain Bifani, Directeur général du Ministère des finances du Liban, Premier Vice-Président, et de M. Mauricio Cárdenas, Ministre des finances de Colombie, Second Vice-Président.

### **Économie mondiale et implications pour les pays en développement**

2. Bien que la reprise économique mondiale reste timide et inégale, les fondamentaux économiques des pays émergents et en développement sont généralement solides et ces pays devraient continuer à assurer l'essentiel de la croissance mondiale à moyen terme. Beaucoup de pays à faible revenu affichent aussi une croissance robuste, grâce à de meilleures politiques économiques et à des réformes structurelles. En dépit de cette situation en général foncièrement solide, les vents contraires provenant de la croissance plus lente que prévu dans la zone euro et au Japon et dans certains pays émergents et en développement ont affecté la croissance mondiale. Les prévisions de croissance mondiale ont été revues à la baisse pour le reste de l'année 2014 et 2015, et d'importants risques de dégradation sont apparus, avec des répercussions potentiellement considérables pour les pays émergents et en développement. Ces risques se rapportent aux flux de capitaux perturbateurs et à la variabilité des taux de change liés à l'abandon des politiques monétaires non conventionnelles dans les grands pays avancés, à la montée des tensions géopolitiques et à la possibilité d'une forte correction des marchés financiers.

3. Sur cette toile de fond, nous exhortons les dirigeants des pays avancés, en particulier ceux qui émettent des monnaies de réserve, à porter l'attention voulue aux risques et à l'impact des répercussions sur les pays en émergents et en développement et à entreprendre un effort efficace de coordination et de communication de leurs politiques. Nous soulignons aussi la nécessité d'assurer aux pays émergents et en développement un accès adapté aux dispositifs assouplis de soutien financier, notamment de la part des institutions financières internationales. Nous nous félicitons de l'établissement du Système de réserves conditionnelles des BRICS, qui vient s'ajouter aux filets de sécurité existants, tels que l'Initiative de multilatéralisation de Chiang Mai et le Fonds de réserve d'Amérique latine. Nous nous félicitons du rôle que le FMI continue à jouer dans la surveillance multilatérale et la coordination mondiale.

4. Malgré une période prolongée de taux d'intérêt très bas dans les pays avancés, la robuste reprise attendue ne s'est pas matérialisée, ce qui souligne qu'il importe d'approfondir les réformes structurelles et de mener des politiques budgétaires plus accommodantes, y compris en investissant dans les infrastructures. Pour veiller à ce que nos propres pays restent sur une trajectoire de croissance à long terme vigoureuse, nous continuerons à prendre des mesures afin

d'augmenter les investissements en infrastructures et d'accroître la productivité, de créer des emplois et d'accélérer les transformations structurelles, en ayant conscience que cela posera des problèmes de fond différents d'un pays à l'autre.

5. Nous soulignons qu'il importe de réduire les inégalités et l'exclusion sociale dans les pays avancés comme dans les pays émergents et en développement, et nous nous félicitons de l'attention accrue portée par le Groupe de la Banque mondiale à ces questions et de leur intégration dans le travail du FMI. Nous sommes décidés à engager un vaste ensemble d'actions pour promouvoir une croissance plus solidaire et créer plus d'emplois de meilleure qualité, y compris en investissant dans les compétences, l'éducation et la santé, en facilitant la mobilité de la main-d'œuvre et en améliorant nos systèmes de protection sociale. Nous soutenons l'approfondissement des travaux du groupe de la Banque mondiale sur les mesures visant à lutter contre le changement climatique et à promouvoir l'égalité des sexes.

6. Nous sommes profondément préoccupés par l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest et par son impact sur les pays touchés. Nous saluons le travail engagé par l'ONU, le Groupe de la Banque mondiale, le FMI et la Banque africaine de développement, entre autres, et nous appelons à une rapide montée en puissance de l'action internationale et à l'acheminement des secours en temps voulu pour éradiquer le virus et limiter le coût en vies humaines.

7. Nous prenons note des efforts déployés par le FMI et le Groupe de la Banque mondiale pour assurer un soutien financier, technique et analytique aux pays arabes en transition aux prises à des difficultés politiques et socio-économiques et continuons à demander davantage de ressources et de souplesse de la part des institutions financières internationales. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale devraient aussi soutenir les efforts des pays pour mobiliser davantage de ressources en dehors de la région, comme la récente conférence mondiale organisée en Tunisie et le Sommet économique prévu en 2015 en Égypte, en vue d'attirer des investissements du monde entier. Nous renouvelons notre appel en faveur de l'accroissement de l'aide et des ressources aux pays affectés de manière disproportionnée par l'afflux de réfugiés syriens, en particulier le Liban.

8. Nous sommes préoccupés par le sort des petits pays en développement, en particulier ceux qui sont vulnérables. Nous continuons aussi à nous inquiéter des difficultés auxquelles restent confrontés les pays fragiles et affectés par des conflits et ceux frappés par des crises sanitaires. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à continuer à assurer un soutien effectif à ces pays. Nous appelons de nos vœux l'achèvement des nouvelles lignes directrices pour définir l'engagement du FMI aux côtés des pays fragiles et saluons la création d'un groupe de travail constitué d'administrateurs du FMI pour promouvoir des actions conjointes sur des questions propres à ces pays.

9. L'évolution économique récente a montré combien il importe d'instituer des mécanismes plus efficaces de résolution des crises de la dette souveraine. Nous sommes inquiets des conséquences systémiques de la décision dans l'affaire opposant NML Capital Ltd. et l'Argentine devant les tribunaux américains, qui risque en particulier d'encourager un comportement inflexible dangereux pour l'architecture de base du crédit et de la résolution des crises de la dette souveraine. Nous prenons note de l'ouverture de discussions, à la suite de la récente résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, en vue de l'établissement d'un

système multilatéral de restructuration des dettes souveraines et nous attendons avec intérêt la poursuite du dialogue et des travaux sur ce sujet. Nous prenons également note de l'aval du Conseil d'administration du FMI aux mesures visant à réformer les clauses pari passu et à renforcer les clauses d'action collective des obligations souveraines, étant donné que les contentieux font obstacle au déroulement prévisible et ordonné du processus de restructuration des dettes souveraines.

### **Financement du développement**

10. Nous soulignons qu'il est crucial de poursuivre les efforts en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, car l'échéance de 2015 se rapproche. Nous insistons sur le fait qu'il est important que les engagements d'aide officielle au développement soient tenus et nous nous efforçons d'en accroître la portée. Nous appelons le groupe de la Banque mondiale et les autres institutions financières multilatérales à intensifier leurs efforts à l'appui des pays pour les aider à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

11. Nous appelons de nos vœux des efforts continus pour donner forme au programme de développement de l'après-2015. Le rapport du Comité intergouvernemental d'experts de l'ONU sur le financement du développement durable et les études réalisées par le G-24 ont souligné l'ampleur du déficit de financement à combler pour mettre en œuvre le programme de développement de l'après-2015 et améliorer les perspectives de croissance des pays en développement. Nous soutenons la recommandation formulée dans le rapport, qui préconise une stratégie sur plusieurs fronts et fondée sur des principes, afin d'utiliser au mieux les diverses ressources de financement internes et externes, sous l'impulsion des autorités nationales et avec l'appui de la communauté internationale. Le financement des énormes besoins de développement à venir requerra l'attention et la forte coopération de la communauté internationale afin de mobiliser l'aide, notamment l'APD, les ressources intérieures et le financement privé. Nous attendons avec intérêt le Sommet sur le financement du développement qui se tiendra en 2015 à Addis Abeba.

12. Nous reconnaissons qu'il importe de renforcer la mobilisation des recettes publiques intérieures par des moyens adaptés à la situation de nos pays et nous continuerons à nous efforcer de réformer la fiscalité, les dépenses et les subventions, en tirant parti de l'apprentissage entre pairs. Nous notons l'importance d'une coopération internationale efficace en matière de taxation internationale à l'appui de stratégies budgétaires génératrices de croissance, y compris en ce qui concerne l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires. Nous appelons à un dialogue structuré de l'OCDE avec les pays en développement lors de l'élaboration du plan d'action dans ce domaine et demandons au FMI de fournir aux pays émergents et en développement de l'assistance technique pour développer les capacités institutionnelles de gestion des finances publiques. [Nous prenons également note des nouvelles règles mondiales d'échange d'informations fiscales visant à remédier à la fraude et à l'évasion fiscales transfrontalières].

13. Nous soulignons l'importance cruciale des investissements dans les infrastructures pour promouvoir la demande et accroître le potentiel de croissance dans nos pays et dans le reste du monde. Nous avons conscience que le secteur public joue un rôle important dans l'établissement d'un climat propice à des investissements de qualité dans les infrastructures, notamment en instituant un solide système de politiques sectorielles, un appareil institutionnel et réglementaire,

ainsi qu'un processus adéquat de sélection et d'instruction des projets. Nous saluons l'attention croissante accordée à l'accroissement des mécanismes de financement et de renforcement des capacités à l'appui d'investissements de qualité dans les infrastructures, y compris la nouvelle Banque de développement des BRICS, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, le Fonds Afrique-50, la Facilité mondiale pour les infrastructures et la récente Initiative mondiale pour les infrastructures du G-20. Nous appelons de nos vœux une large participation à ces initiatives et un engagement ferme à la hauteur des besoins d'investissements infrastructurels.

14. Nous demandons la souplesse voulue dans l'application aux pays à faible revenu des règles du FMI concernant les limites d'endettement et de celles de l'Agence internationale de développement (AID) concernant les emprunts non concessionnels, compte tenu des importants besoins de financement de ces pays et de l'évolution des modes de financement dans le monde. Les analyses de viabilité de la dette doivent reposer sur des hypothèses objectives et réalistes des risques, pour ne pas indûment limiter les investissements et la croissance. Nous attendons avec intérêt que le FMI achève la revue de ses règles sur les limites d'endettement, en consultation avec les parties prenantes, conformément à ses objectifs de mise en place d'un cadre structuré et uniforme pour tous les pays. Nous soulignons que l'accès à des concours extérieurs, allié à une bonne gestion de la dette et à l'emploi judicieux des fonds empruntés, devrait permettre de financer des investissements productifs favorisant une croissance solidaire, une résilience accrue et la création d'emplois. Nous encourageons vivement le FMI à proroger de deux ans la dérogation sur les taux d'intérêt applicable au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

### **Rôle et réformes des institutions financières internationales**

15. Nous saluons les efforts que le FMI continue à déployer pour veiller à adapter efficacement sa surveillance aux problèmes qui apparaissent. L'intégration croissante et l'approfondissement de l'analyse des risques et de leurs répercussions, qui permettent une meilleure compréhension de la transmission des risques et de leur impact sur les pays touchés, favoriseront l'adoption en temps voulu de politiques nationales afin d'améliorer la résilience de l'économie et d'amortir l'impact des chocs exogènes. Nous sommes favorables à l'élargissement des consultations entre le FMI et les pays émergents et en développement sur les moyens d'assurer un dialogue de fond et une communication plus efficaces et équitables qui renforceront l'effet des conseils formulés par le FMI.

16. Nous continuons à être profondément déçus du fait que les réformes des quotes-parts et de la gouvernance du FMI approuvées en 2010 n'ont pas encore pris effet et nous exhortons les États-Unis à en achever la ratification. Cela demeure un obstacle considérable à la crédibilité et à l'efficacité du FMI et retarde de façon injustifiable les engagements pour l'avenir, notamment une nouvelle formule de calcul des quotes-parts et la 15<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts. Nous appelons le FMI à proposer des options pour les étapes suivantes, au cas où la mise en œuvre des réformes approuvées en 2010 serait repoussée au-delà de la fin de l'année. Nous appelons de nos vœux un accord sur une formule révisée de calcul des quotes-parts qui renforce sensiblement la participation et la représentation des pays émergents et en développement, y compris les petits pays pauvres, fragiles, à revenu faible ou intermédiaire, en corrigeant le biais défavorable à ces pays qui existe de longue date. Nous engageons le FMI à commencer à œuvrer en vue de la 15<sup>ième</sup> révision générale des quotes-parts. Le réalignement des quotes-parts doit

prendre en compte le poids croissant des pays émergents et en développement dans l'économie mondiale, et cela ne doit pas se faire aux dépens des autres pays émergents et en développement. Nous réitérons la demande que nous formulons depuis longtemps d'un troisième siège au Conseil d'administration pour l'Afrique subsaharienne afin d'améliorer sa représentation, pour autant que cela ne se fasse pas aux dépens des autres pays émergents ou en développement.

17. Nous suivons avec intérêt les progrès des réformes institutionnelles en cours au sein du Groupe de la Banque mondiale. Nous soulignons qu'il est important de renforcer la prise en mains par les pays du nouveau modèle d'engagement. Nous réitérons l'importance de la collaboration du Groupe de la Banque mondiale avec l'ensemble de ses pays membres et de l'appui qu'il leur apporte dans le cadre de sa mission de développement et sans considération d'ordre politique. Nous souhaitons que l'assistance financière, technique et consultative soit plus efficace et adaptée à la situation particulière de chaque pays. Nous prenons note de la revue générale des dépenses entreprise par la Banque mondiale et des efforts qu'elle déploie pour améliorer sa capacité de financement. Nous faisons cependant part de notre préoccupation au sujet de l'impact de la suppression de la Facilité de subvention sur le financement des biens publics, en particulier sur le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) et sur le Fonds pour la construction de la paix et de l'état. Nous encourageons la direction à veiller à ce que des sources de financement e remplacement soient répertoriées. Nous attendons aussi avec intérêt la mise en œuvre effective de la 17<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'AID, pour faire face aux immenses besoins des plus démunis et vulnérables.

18. Nous renouvelons notre appel à la mise en œuvre sans délai des réformes de la participation et du capital du Groupe de la Banque mondiale approuvées en 2010 et à la réalisation des objectifs ambitieux de la prochaine revue de l'actionnariat d'ici à octobre 2015, comme précédemment convenu.

### **Autres questions**

19. Nous demandons que des efforts concrets soient déployés pour promouvoir le recrutement, la progression de carrière et l'avancement des ressortissants des régions et pays sous-représentés afin d'équilibrer le mode de représentation dans les institutions financières internationales. À cette fin, nous réitérons l'importance de la diversité du personnel et de la parité hommes-femmes à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements d'enseignement.

20. Nous remercions M. Amar Bhattacharya, directeur sortant du Secrétariat du G-24, pour l'excellent travail qu'il a accompli pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons le meilleur pour la poursuite de ses projets. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice, M<sup>me</sup> Marilou Uy, et tenons à l'assurer de notre appui.

21. Nous remercions l'Égypte d'avoir assuré la présidence du Groupe et accueillons le Liban, qui lui succède. Nous accueillons également l'Éthiopie au siège de Second Vice-Président. La prochaine réunion des ministres du G-24 devrait avoir lieu le 16 avril 2015 à Washington.

## LISTE DES PARTICIPANTS<sup>1</sup>

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur quatre-vingt-douzième réunion le 9 octobre 2014 à Washington sous la présidence de M<sup>me</sup> Naglaa El-Ehwany, Ministre de la coopération internationale de l'Égypte, assistée de M. Alain Bifani, Directeur général du Ministère des finances du Liban, Premier Vice-Président, et de M. Mauricio Cárdenas, Ministre des finances de Colombie, Second Vice-Président.

La réunion des ministres a été précédée le 8 octobre 2014 par la cent-quatrième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de M. Karim Wissa, Administrateur suppléant de la Banque mondiale.

**Groupe africain** : Mohamed Djellab, Algérie; Nialé Kaba, Côte d'Ivoire; Mutombo Mwana Nyembo, République démocratique du Congo; A. Shakour Shaalan, Égypte; N. Gebre-ab Biadgillign, Éthiopie; Denis Meporewa, Gabon; Frimpong Kwateng-Amaning, Ghana; Godwin Emefiele, Nigéria; Nhlanhla Nene, Afrique du Sud.

**Groupe asiatique** : Arvind Mayaram, Inde; Ali Taiebnia, République islamique d'Iran; Mounir Rached, Liban; Mohammad Hassan, Pakistan; Ma. Cyo Tũaño-Amador, Philippines; Sarath Amunugama, Sri Lanka; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

**Groupe latino-américain** : Axel Kicillof, Argentine; Carlos Cozende, Brésil; Suescún, Colombie; Johnny Gramajo, Guatemala; Gerardo Gonzales, Mexique; Julio Velarde, Pérou; Larry Howai, Trinité-et-Tobago; José Rojas, Venezuela.

**Observateurs** : Bin Han, Chine; Inés Bústillo, ECLAC; Alvaro Hernandez, Équateur; Shamshad Akhtar, ESCAP; Laurent Lamothe, Haïti; Stephen Pursey, OIT; Jamel Zarrouk, BISD; Mohamed Taamouti, Maroc; Suleiman Alherbish, OFID; Abdalla El-Badri, OPEP; Ibrahim Al-Turki, Arabie Saoudite; Manuel F. Montes, South Centre; Mubarak Al Mansouri, Émirats arabes unis; Richard Kozul-Wright, CNUCED; Alexander Trepelkov, UNDESA.

**Invités** : Christine Lagarde, Directrice générale, Fonds monétaire international  
Jim Yong Kim, Président, Banque mondiale

**Secrétariat du Groupe des Vingt-Quatre** : Marilou Uy, Rachael Holt, Ndzouli Mendouga

**Secrétariat du FMI pour le G-24** : Veronika Zavacka, Dalila Bendourou

---

<sup>1</sup> Personnes assises à la table de discussion.